

# Coopération culturelle entre l'UE et l'Afrique : aperçu des nouvelles méthodes de travail

Par Avril Joffe

**Collaboratrice de l'Association Marcel Hicter , UNESCO Chaire, Cultural Entrepreneurship and Policy; Membre de UNESCO- Facilité d'experts en politiques culturelles et gouvernance, Wits School of Governance, University of the Witwatersrand ( Afrique du Sud) Governance, Wits School of Governance, University of the Witwatersrand**

## *Introduction*

En octobre 2025, le réseau EUNIC (European Union National Institutes for Culture), regroupant les instituts culturels européens actifs à l'étranger, (<https://eunic.eu/about>) a organisé à Johannesburg un séminaire régional consacré aux relations culturelles entre l'Afrique et l'Europe, auquel ont participé 40 personnes : des collègues d'EUNIC et des organisations membres de 19 pays d'Afrique subsaharienne différents, des membres du jury Africa-Europe Spaces of Culture (AESSC) , des partenaires des 7 projets soutenus et des collègues des délégations de l'UE. En tant que membre du jury SSA Spaces, j'ai eu le privilège de participer à ce programme de trois jours et de constater par moi-même comment la coopération culturelle internationale s'est développée, renforcée et approfondie entre les acteurs européens et africains.

Alors que les développements géopolitiques actuels renforcent l'importance des relations culturelles internationales, les engagements entre l'Europe et l'Afrique doivent partir d'un principe simple : que pouvons-nous faire ensemble plutôt que ce que nous voulons que vous fassiez ou ce que je peux/veux faire et ce que vous pouvez/voulez faire. Cette approche nécessite une compréhension approfondie des courants qui façonnent les secteurs culturels et créatifs du continent et prend en compte les attentes, les désirs et les besoins des parties prenantes dans cet écosystème complexe et en constante évolution.

Le nouveau programme « Partenariats Afrique-Europe pour la culture », soutenu par l'Union, Européenne, a encadré les discussions avec la « Team Europe » en présentant la collaboration à travers la culture comme clé dans les relations contemporaines entre l'Afrique et l'Europe. Les messages du séminaire régional ont réitéré certains aspects de l'appel du projet « SSA Spaces of Culture » et ont renforcé l'engagement des membres de l'EUNIC en faveur de la co-création et d'une collaboration équitable à travers le prisme des projets et des partenariats. Yemisi Mokuolu, membre du jury, a souligné l'importance de l'espace EUNIC pour rassembler les valeurs, la motivation et les complémentarités.

## *Pourquoi l'appel suggère-t-il une nouvelle façon de travailler ?*

La réponse écrasante des organisations culturelles et créatives africaines lorsqu'on les interroge sur les financements européens a été qu'elles ne sont jamais des « partenaires égaux » et qu'il était très difficile de transmettre le sens d'une collaboration équitable ( Cf. le concept

de Fiar Culture abordé dans d'autres analyses<sup>1</sup> dans les projets de coopération culturelle. De nombreux partenaires africains signalent la nécessité d'adapter leurs projets pour répondre aux cadres définis par d'autres. Cette injustice persistante dans le paysage du financement est souvent due à des angles morts ou à des façons d'être et d'agir qui perpétuent un déséquilibre dans nos relations : actions, décisions, façons de parler, systèmes de paiement peu clairs qui révèlent une domination du pouvoir souvent inaperçue, découlant de l'association avec le Nord global. Si la co-création est privilégiée par le partenaire européen, de nombreux facteurs font qu'elle ne se concrétise pas tout à fait, comme des délais d'exécution déraisonnables, des voix inaudibles incapables de répondre ou des organisations établies incapables de rassembler les documents nécessaires.

SSA Spaces of Culture est en ce sens une initiative opportune, car son architecture et son intention ont le potentiel de contribuer de manière substantielle aux relations culturelles entre l'Afrique et l'Europe et d'atténuer les asymétries de pouvoir historiques et persistantes qui renforcent généralement les inégalités. Un certain nombre de facteurs se distinguent.

Tout d'abord, la nature ouverte de l'appel encourage les projets de relations culturelles qui font preuve d'innovation et de pertinence par rapport au contexte local. Il est important de noter que le type de projets éligibles n'était pas prescrit ou limité par des critères de réussite fixés par l'UE ; il était plutôt défini de manière très générale comme un format contemporain et innovant lié aux arts, aux industries créatives, à la numérisation, à l'éducation, au genre, au patrimoine, aux droits de l'homme, à l'inclusion sociale, au sport, à la durabilité, au tourisme, à la jeunesse, etc. Un ami critique a fait remarquer lors du séminaire régional que les projets devraient « soutenir ce que vos partenaires veulent vraiment faire et réaliser ». Cet appel ouvert a fourni l'espace nécessaire au développement de projets permettant aux organisations culturelles africaines de fixer leurs propres priorités et d'établir des résultats pertinents au niveau local.

Le deuxième élément est l'accent mis sur le développement d'un écosystème local solide et le renforcement et le soutien des organisations culturelles et créatives locales, par exemple en élargissant l'accès à la culture et aux collaborations culturelles (jeunes, personnes handicapées, communautés en dehors des zones urbaines, communautés vivant dans des contextes fragiles), ce qui est déjà un élément central du travail des organisations culturelles et créatives locales ou fait partie de leur mandat. Encourager les voix jusqu'alors inaudibles dans les projets enrichit non seulement ces programmes de relations culturelles, mais contribue aussi de manière importante à décoloniser les connaissances eurocentriques en adoptant différentes façons de voir, de penser et de savoir. Les projets ont dû négocier des formes d'interaction qui permettent de faire émerger les besoins et de fixer les priorités qui découlent des personnes les plus démunies.

Cela nécessite du temps et de l'espace, ce que l'appel à projets a permis en fixant non seulement un délai raisonnable pour la soumission des candidatures, mais aussi en offrant un soutien indispensable pour affiner et améliorer les propositions présélectionnées. Une autre exigence importante était de travailler en collaboration et en partenariat avec d'autres

---

<sup>1</sup> Avile Joffe « Comment vérifier l'équité dans la gestion des relations culturelles internationales ? » <https://fondation-hicter.org/fr/verifier-equite-relations-culturelles-internationales/>

organisations culturelles et créatives locales et des acteurs de la société civile, mais aussi de travailler en collaboration et en partenariat avec les membres de l'EUNIC et les délégations de l'UE (au moins trois de chaque). Cela est essentiel pour minimiser la concurrence pour les ressources et empêcher la prolifération d'organisations culturelles et créatives similaires à travers l'Afrique subsaharienne, qui est souvent une caractéristique de l'écosystème local. Cette focalisation sur la coopération locale a le potentiel de rendre visibles à la fois les avantages de la spécialisation et de la coopération et de permettre l'apprentissage entre pairs, la création de réseaux et d'interactions mutuellement bénéfiques qui aboutiront à un écosystème local plus fort.

En donnant la priorité à la collaboration, au dialogue et à l'apprentissage mutuel entre les porteurs de projets africains locaux, les membres de l'EUNIC et les délégations de l'UE, l'appel offre la possibilité de mettre en œuvre de véritables projets de collaboration culturelle. Pour ce faire, l'équipe de l'EUNIC a souligné la nécessité pour les projets de travailler avec les outils et d'améliorer leur capacité à refléter et à agir selon les principes équitables décrits dans leur rapport [Not a Toolkit – fair collaboration in cultural relations: a refAction](#)<sup>2</sup>.

#### *Aperçu des nouvelles méthodes de travail*

Les nouvelles méthodes de travail étaient visibles non seulement dans les projets SSA Spaces of Culture, mais aussi auprès de divers membres EUNIC et des responsables régionaux. Le jury a observé plusieurs projets forgeant des partenariats forts qui, espérons-le, contribueront à instaurer la confiance entre l'organisation du Nord et du Sud, à faire preuve de respect envers les organisations culturelles et créatives locales et à les autonomiser. Les [propositions retenues](#)<sup>3</sup> reflétaient la joie et le soin apportés à la collaboration et regorgeaient de possibilités d'accroître les innovations et la visibilité dans le contexte local, ainsi que de méthodes de travail alternatives avec les partenaires locaux. Le séminaire régional a souligné la nécessité pour les partenaires de cet appel à remettre en question les méthodes de travail prescrites (qui dirige, où se trouve l'autorité, quelle voix est privilégiée) et à encourager de nouvelles façons de penser l'équité dans les collaborations culturelles internationales.

Aya Kasasa, membre du jury, a souligné qu'il était essentiel que la visibilité institutionnelle des acteurs européens n'éclipse pas les partenaires locaux. Chaque projet a démontré différents niveaux de collaboration, avec différents ensembles de priorités au premier plan. Mais en donnant la priorité à la prise de décision aux partenaires locaux, ceux-ci ont pu établir leurs propres critères de réussite avant d'être évalués dans des cadres qu'ils ont co-créés avec leurs partenaires européens. Cette capacité à mettre de côté la position personnelle et institutionnelle des acteurs européens suggère l'existence d'un réseau collectif de leadership culturel dans lequel, comme l'a fait remarquer Ayoka Mensah, également membre du jury, les pays européens visent la cohérence, contrastant avec une réalité différente il n'y a pas si longtemps.

De plus en plus, les membres de l'EUNIC recherchaient des partenaires locaux non seulement pour mettre en œuvre des projets, mais aussi pour les co-créer. Un exemple en est fourni par les programmes SoCreative et Cultural Producers du British Council, dans le cadre desquels des organisations locales ont co-créé les programmes, qui ont également soutenu les

---

<sup>2</sup> <https://eunic.eu/fair-collaboration>

<sup>3</sup> <https://eunic.eu/projects>

plateformes continentales existantes en libre accès plutôt que de créer de nouvelles structures. Le modèle de coopération culturelle s'appuie sur la force d'une organisation culturelle et créative locale dans le cadre d'un partenariat authentique et en tant qu'organisation chef de file. Cet engagement avec les systèmes de connaissances locaux, comme l'a expliqué Farai Ncube, responsable régional du British Council, modifie la provenance des connaissances, met en valeur le leadership sur le continent africain et assure la continuité au-delà de l'achèvement du projet. Il remet fondamentalement en question leurs propres systèmes, y compris les délais de paiement, mais, comme l'a fait remarquer Ferai Ncube, il est nécessaire pour un échange et une collaboration culturels équitables.

Les procédures de gestion et d'administration des subventions de l'UE ont également fait l'objet d'un examen minutieux, beaucoup estimant qu'elles doivent être simplifiées de toute urgence et tenir compte du contexte et des réalités locales. Il a été convenu que la charge administrative pesant sur les organisations locales serait allégée et les délais raccourcis grâce à des rapports plus simples et à des contrats harmonisés. De nombreuses organisations intermédiaires culturelles et créatives basées en Afrique ont pu constater qu'effectivement, les autorités européennes leur fournissent des formulaires administratifs et des procédures de rapport simplifiés.

Dans le contexte d'une économie créative africaine dynamique, culturellement diversifiée mais largement informelle et peu soutenue par les politiques publiques, un important débat a eu lieu quant à l'impact des projets et des programmes. Il a fait ressortir une conviction générale selon laquelle les indicateurs de suivi et d'évaluation doivent tenir compte de la maturation des organisations culturelles et créatives et qu'il convient de faire la distinction entre l'évaluation d'impact et le suivi des projets. L'un des principaux défis de l'écosystème africain est le manque de données fiables et cohérentes, la documentation des projets de coopération culturelle internationale contribuant souvent de manière décisive à la visibilité du secteur culturel et créatif. Des objectifs clairs et des indicateurs appropriés doivent être fixés, tous les partenaires s'accordant sur les objectifs communs à atteindre lorsqu'ils s'engagent dans une action. Cela inclut une stratégie entre les partenaires pour assurer la durabilité et la longévité des actions, d'autant plus que les subventions de l'EUNIC ne couvrent souvent pas plus d'un an de mise en œuvre. Pour assurer cette longévité, il est essentiel d'impliquer les établissements d'enseignement afin de sensibiliser à la gestion culturelle ou aux différentes valeurs que produisent les arts et la culture, en plus de se concentrer sur les compétences artistiques et créatives.

## *Conclusion*

Bien que les 7 projets n'en soient qu'à leurs débuts, l'équipe EUNIC et le jury s'engagent à veiller à ce que ces principes équitables en matière de coopération culturelle - responsabilité partagée, leadership local, collaborations respectueuses - restent des caractéristiques essentielles de chaque projet. Pour y parvenir, il convient notamment

- a) d'approfondir les partenariats établis dans le cadre du projet : non pas par la gestion du projet et la supervision budgétaire, mais en approfondissant la collaboration sur le fond et le contenu du projet. Trop souvent, la forme principale de partenariat consiste à faciliter l'échange d'artistes ou à jouer un rôle de soutien en matière de gestion financière ou de gestion de projet, plutôt qu'à évaluer comment les initiatives et les

programmes existants de chaque partenaire pourraient s'articuler de manière productive avec les projets choisis, où l'espace pour les événements, la formation ou la présentation serait approprié, ou même en facilitant l'accès à leurs marchés pour les tournées, la visibilité et les revenus.

- b) Maintenir une budgétisation équitable et transparente tout au long du projet : il existe de grandes différences entre chaque partenaire et, en fait, entre chaque projet en Afrique subsaharienne, et chacun d'entre eux nécessite des ajustements pour parvenir à une plus grande équité. La transparence requise dans la discussion des budgets et la garantie de l'accès aux informations, à la documentation et à la communication nécessaires sont des éléments clés de l'équité dans les relations culturelles internationales. Idéalement, une évolution progressive vers des cycles de financement de projets plus longs (3 ans ou plus) est indispensable pour un impact plus durable
- c) Privilégier le processus plutôt que les événements. Plutôt que de se concentrer sur un événement, il serait productif d'inclure des activités de formation, de mentorat et de suivi post-événementiel afin d'aider les participants à mettre en œuvre ce qu'ils ont appris ou découvert. Cela inclut le soutien et la facilitation du réseautage au sein de l'écosystème culturel et créatif local et régional et des autorités locales pour une durabilité à long terme, ainsi que l'attention portée à l'espace public pour le travail culturel et créatif. Les projets ne peuvent pas tenir pour acquis la liberté d'expression et la liberté d'expression artistique, et il reste beaucoup à faire pour sensibiliser les populations locales à la valeur de la culture dans la société.·
- d) Le développement d'espaces d'apprentissage partagés et de nouvelles communautés de pratique émergentes plutôt que la reproduction d'anciennes hiérarchies. Cela inclut la valorisation de la notion de « soin » – l'intention et la capacité de s'engager activement dans la création des conditions politiques, sociales, matérielles et émotionnelles nécessaires pour permettre aux personnes et aux êtres vivants de cette planète de s'épanouir. Les partenaires devront réfléchir à la manière dont ce « soin » se manifeste dans le développement du projet et prévoir un espace pour discuter des différentes insécurités vécues en relation avec la viabilité et la durabilité des projets. La création d'un espace pour discuter de cette question avec empathie avec tous les partenaires sera essentielle pour rendre les relations culturelles internationales plus équitables.

Il est essentiel d'utiliser des programmes tels que l'Espace de culture de la SSA pour apprendre, innover, expérimenter et tester ces idées afin de parvenir à des relations culturelles plus justes et plus équitables entre l'Europe et l'Afrique. Mais cela est également important compte tenu de la pression exercée sur la culture dans ce monde en mutation rapide et incertain, dans la mesure où cela peut garantir des partenariats de collaboration euro-africains plus solides, avoir un impact significatif sur les partenariats intra-africains et permettre au leadership culturel africain de s'épanouir tant au niveau local que sur la scène mondiale.